



# PALÉE

## 2009-2012

Plan d'action local pour l'économie et  
l'emploi de la MRC de Rivière-du-Loup



# REMERCIEMENTS

L'élaboration du PALÉE 2009-2012 a été possible grâce à la participation active, au Rendez-vous socioéconomique de février 2009, des citoyens et citoyennes, des représentants et représentantes du milieu politique, des organismes, des institutions et des entreprises. Le Centre local de développement de la région de Rivière-du-loup (CLD) désire remercier chaleureusement tous ces gens et, particulièrement, les membres du comité de suivi pour leur généreuse implication, leur confiance en la démarche et leur volonté de faire de la MRC de Rivière-du-Loup un milieu accueillant et innovant.

## Comité de suivi

(mandaté à finaliser le PALÉE et établir un plan de diffusion)

**Michel Lagacé**, MRC de Rivière-du-Loup

**Jacques Bossé**, CLD de la région de Rivière-du-Loup

**Serge Nolet**, Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup

**Marie Pelletier**, Cégep de Rivière-du-Loup

**Pierre Lévesque**, Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup

**Jenny Pouliot**, CLD de la région de Rivière-du-Loup

**Maurice Dumas**, CLD de la région de Rivière-du-Loup

**Véronique Fortier**, Municipalité de Saint-Antonin

**Nicolas Gagnon**, MRC de Rivière-du-Loup

**Marie-Josée Huot**, CLD de la région de Rivière-du-Loup

**Darlène Caron**, CLD de la région de Rivière-du-Loup

## Recherche et rédaction

CLD de la région de Rivière-du-Loup

## Graphisme

Avec Style.ca

## Impression

Imprimerie L'Impression

*Octobre 2009*



# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
Changements annoncés	3
Méthodologie	4
Renforcement de la notion de développement durable	5
Conditions gagnantes	5
Portée et limites actuelles du PALÉE	6
<b>PROFIL STATISTIQUE DE LA MRC</b>	<b>7</b>
<b>ENJEU 1</b> Consolidation, développement et diversification de l'économie	<b>9</b>
<b>ENJEU 2</b> Renforcement de l'occupation dynamique du territoire	<b>10</b>
<b>ENJEU 3</b> Amélioration continue de l'image et de la notoriété de la région	<b>11</b>
<b>ENJEU 4</b> Recherche et maintien d'une main-d'œuvre qualifiée	<b>12</b>
<b>ENJEU 5</b> Augmentation des initiatives environnementales	<b>13</b>

## INTRODUCTION

*Une contribution importante a été apportée à l'atteinte d'objectifs inscrits au Plan d'action local pour l'économie et l'emploi de la MRC de Rivière-du-Loup 2006-2008 (PALÉE) par les acteurs du développement socioéconomique : les entreprises, les travailleurs, les syndicats, les organismes, les institutions et le monde politique. Avec ce 3<sup>e</sup> PALÉE, la MRC de Rivière-du-Loup s'est donné de solides assises pour poursuivre son développement. Au fil des ans, le PALÉE est devenu un projet mobilisateur qui a amené les intervenants de tous les milieux à se concerter pour en arriver à une vision commune du développement local.*

Toutefois, malgré une vitalité socioéconomique qui engendre, depuis quelques années, un épisode favorable pour le marché du travail, une lecture de quelques indicateurs nous informe que la MRC recèle certaines fragilités. La structure économique de la MRC comprend des domaines d'activités qui sont vulnérables à la conjoncture, notamment le secteur de la fabrication. Avec le vieillissement de la population et la mobilité des gens, des problèmes de remplacement de la main-d'œuvre risquent de demeurer persistants dans les entreprises du territoire. La recherche de capital humain représente donc l'un des enjeux fondamentaux des entreprises qui veulent croître. Également, des disparités entre les communautés du territoire s'observent. Par exemple, certaines municipalités

subissent une décroissance démographique depuis plus d'une décennie, se voyant, au fil du temps, privées de services de base tels qu'une épicerie ou un dépanneur. À l'inverse, d'autres ont vu leur population croître plus rapidement que celle de la province, y régnant un dynamisme social, culturel et économique. Ces constats interpellent le PALÉE 2009-2012.

### Changements annoncés

De plus, la turbulence économique mondiale semble apporter des transformations majeures de la structure économique occidentale. Selon plusieurs observateurs, des tendances lourdes se profilent et il ne faut pas les perdre de vue : un dollar canadien qui se dirige vers la parité avec ses effets sur les exportations et les importations; le développement durable devenu une valeur sociétale incontournable; une montée du prix du pétrole et de l'inflation; une rareté de main-d'œuvre compétente; des changements de comportements chez les consommateurs et un développement fulgurant des technologies établissant de nouvelles règles de compétition, mais également de nouvelles occasions d'affaires. Face à cette nouvelle réalité qui se dessine, la MRC de Rivière-du-Loup n'y échappe pas. Entre autres, les PME peuvent difficilement ignorer ces tendances. Tous ces changements commandent l'adoption de nouvelles approches du développement socioéconomique, telles que la compétitivité, la productivité et la commercialisation par des activités innovantes; automatiser; exporter, voire même faire l'acquisition d'autres entreprises; travailler avec des partenaires; apprendre vite et se réseauter. Bref, la région de Rivière-du-Loup devra s'assurer, au cours des prochaines années, d'innover et de rivaliser d'originalité afin de créer de la richesse.



## Méthodologie

Ce quatrième Plan d'action pour l'économie et l'emploi (PALÉE) constitue le reflet de l'évaluation de la dernière planification, des pistes de réflexions recueillies lors du Rendez-vous socioéconomique de la MRC de Rivière-du-Loup à l'hiver 2009 et le fruit du travail d'un comité de suivi formé de représentants socioéconomiques de la MRC.

Ce nouveau plan n'a pas pour objectif de tout recommencer. Au contraire, il s'inscrit dans la continuité du dernier Plan d'action local pour l'économie et l'emploi. À nouveau,

le PALÉE s'articule autour de 5 enjeux découpés en 13 objectifs et d'une série de stratégies. Quatre des cinq enjeux du PALÉE 2006-2008 demeurent d'actualité. Toutefois, dans un esprit d'évolution et de progrès, l'enjeu qui portait sur la démographie se fusionne à celui sur le renforcement de l'occupation dynamique du territoire, constituant ainsi le 3<sup>e</sup> objectif. De plus, le PALÉE 2009-2012 s'enrichit d'un nouvel enjeu et de quelques objectifs supplémentaires.

ENJEUX	OBJECTIFS
CONSOLIDATION, DÉVELOPPEMENT ET DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE.	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Favoriser la création de nouvelles entreprises dans les secteurs qui permettent la diversification de l'économie.</li><li>2. Soutenir la pérennité et l'expansion des entreprises de toute taille.</li></ol>
RENFORCEMENT DE L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE.	<ol style="list-style-type: none"><li>3. Favoriser l'établissement et l'intégration de nouveaux résidents.</li><li>4. Améliorer le milieu de vie de la population régionale.</li><li>5. Stimuler le dynamisme économique et social de la population régionale.</li></ol>
AMÉLIORATION CONTINUE DE L'IMAGE ET DE LA NOTORIÉTÉ DE LA RÉGION.	<ol style="list-style-type: none"><li>6. S'engager activement dans un partenariat efficace.</li><li>7. Faire connaître la région.</li></ol>
RECHERCHE ET MAINTIEN D'UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE.	<ol style="list-style-type: none"><li>8. Assurer une meilleure adéquation entre les compétences et les qualifications de la main-d'œuvre et les besoins des entreprises.</li><li>9. Diversifier la main-d'œuvre et les modes de recrutement.</li><li>10. Bonifier l'environnement de travail.</li><li>11. Encourager la persévérance scolaire.</li></ol>
AUGMENTATION DES INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES.	<ol style="list-style-type: none"><li>12. Développer des projets en lien avec l'économie verte.</li><li>13. Améliorer le bilan environnemental du territoire.</li></ol>

## Renforcement de la notion de développement durable

Plus qu'une mode, le développement durable se présente comme une avenue incontournable pour assurer la prospérité de la région de Rivière-du-Loup. Le développement durable est devenu une valeur sociétale. Par conséquent, voué à faire du développement durable une assise sur laquelle se construit la MRC de Rivière-du-Loup, le PALÉE 2009-2012 propose une réelle intégration de ce principe. La démarche de la MRC de Rivière-du-Loup se fonde, en cette matière, sur la vision véhiculée par la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent, traduisant le développement durable comme un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs. »

Il est entendu qu'une approche de développement durable englobe une réalité beaucoup plus vaste que la seule préoccupation environnementale. Elle s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des visées d'équité sociale, d'efficacité économique et d'intégrité environnementale des activités de développement. Ces trois points d'ancrage deviennent essentiels pour passer à l'action.

Il ne s'agit pas dans ce document de tout réinventer. Le précédent PALÉE embrassait déjà la dimension sociale et économique du développement durable. Il visait à favoriser le dynamisme économique et l'amélioration de la qualité de vie des communautés. Par conséquent, dans une recherche d'équilibre, les acteurs du développement local de la MRC de Rivière-du-Loup ont décidé

d'ajouter, dans le PALÉE 2009-2012, un enjeu concernant la troisième dimension du développement durable moins tangible dans le PALÉE 2006-2008, soit l'environnement. Ce nouvel enjeu se définit comme suit : augmentation des initiatives environnementales. Il introduit, par ailleurs, deux objectifs : développer des projets en lien avec l'économie verte et améliorer le bilan environnemental du territoire.

Par cet enjeu, il est important de percevoir l'environnement comme un moteur du développement et non un frein à la croissance. S'engager sur cette voie ouvre, entre autres, la porte à des opportunités d'affaires. En adoptant le principe du développement durable dans l'élaboration du PALÉE 2009-2012, le développement futur de la MRC repose, à court et long terme, sur le progrès tant économique que social et environnemental.

## Conditions gagnantes

Pour avoir la moindre chance d'influer sur les 5 enjeux de développement du territoire de la MRC de Rivière-du-Loup, il faut miser sur des conditions gagnantes et transversales et en voici quelques-unes :

L'INNOVATION À TOUS LES NIVEAUX;

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE;

LE RÉSEAUTAGE;

LA PARTICIPATION CITOYENNE.



## Portée et limites actuelles du PALÉE

À la suite des commentaires recueillis au cours des dernières années, il est permis d'affirmer que le PALÉE est un outil nécessaire. Certains ont clairement affirmé que le PALÉE avait grandement inspiré la planification stratégique de leur organisation. Le PALÉE joue donc un rôle porteur et rassembleur. Il projette une vision territoriale globale. Issu d'une réflexion stratégique collective et en lien avec le Plan de développement 2007-2012 du Bas-Saint-Laurent élaboré par la Conférence régionale des éluEs, le PALÉE représente le cadre stratégique de développement du territoire, avec le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC.

Puisque le PALÉE constitue un guide en faveur du développement socioéconomique du territoire de la MRC, il va sans dire que sa réalisation autant que son application dépendent de la volonté et de l'implication de tous et chacun. Bien que le CLD soit responsable de sa conception, il n'est pas le seul imputable des objectifs du PALÉE. Par conséquent, l'atteinte des objectifs a nécessité et continue de solliciter l'engagement de plusieurs partenaires provenant de tous les horizons.

Conscients qu'il existe sur le territoire d'autres planifications porteuses du développement de la MRC telles que le plan de travail du Pacte rural, le Guide de référence du développement social, les plans d'action des diverses Tables sectorielles ou encore les plans de travail d'autres organisations sur le territoire, le PALÉE doit être perçu et utilisé comme un guide, appartenant à tous et chacun et engageant ainsi l'ensemble des intervenants concernés par le développement de l'économie et de l'emploi sur le territoire de la MRC.

Cet outil de planification, déployé au fil des ans, a permis de dégager une évolution positive du développement socioéconomique des collectivités qu'il interpelle et la concertation s'avère une condition absolue menant à la réussite de « développer ensemble » avec les forces et les éléments de différenciation de la MRC de Rivière-du-Loup.

Collectivement, la MRC de Rivière-du-Loup peut être fière du chemin parcouru et des réalisations des dernières années. Le développement de la MRC suscite beaucoup d'espoir sur le terrain. Le PALÉE 2009-2012 interpelle, à nouveau, tous les partenaires du développement socioéconomique. Il reste de nombreux défis à relever et beaucoup de travail à accomplir pour faire du territoire un modèle de développement durable, un endroit où il est possible d'habiter, de travailler, de réussir en affaires, de se divertir et de s'épanouir au sein d'une communauté inclusive et ouverte sur le monde. Alors que de nouveaux pôles d'activités et d'emplois sont en émergence, la MRC de Rivière-du-Loup peut légitimement aspirer à poursuivre son développement sur la voie de la prospérité économique dans un esprit de développement durable. La réalisation des objectifs du PALÉE 2009-2012 visera à contribuer à la concrétisation de cette vision stimulante et généreuse.

# PROFIL STATISTIQUE DE LA MRC

D'abord, il semble important de signaler une caractéristique particulière dans l'organisation territoriale de la MRC de Rivière-du-Loup. De configuration à la fois rurale et urbaine, le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup se compose de 13 municipalités, soit 12 communautés rurales et un centre urbain. Il n'y a pas une réalité, mais des réalités à gérer. Une complémentarité saine entre le rural et l'urbain doit être préservée, voire même renforcée. Sensibiliser davantage la contribution de chaque groupe et améliorer la communication et le partage d'information entre les communautés pourraient donner lieu à un partenariat productif et prometteur et à une relation fructueuse et complémentaire.

Pour que les différentes collectivités de la MRC occupent de façon dynamique le territoire, bon nombre de défis sont à relever : la démographie, le développement économique et l'emploi, la mise en valeur des ressources, l'amélioration du cadre de vie, la desserte de services ainsi que la participation des communautés à leur développement. Ces défis sont vastes et interdépendants. Pour y faire face, cela nécessitera une vision large et de nouvelles approches.

## LE TERRITOIRE

**1 282 km<sup>2</sup>** en terre ferme. Avant dernier rang au Bas-Saint-Laurent en superficie.

**5,7 %** de la superficie totale du Bas-Saint-Laurent.

**3** parcs industriels occupant plus de 3 millions de mètres carrés et plusieurs zones industrielles, dont celle de Saint-Antonin qui est particulièrement développée.

**-20,8 %** de variation 2008/2007 pour la valeur des permis de bâtir (Commercial : **-65 %**; industriel : **-29 %**; institutionnel : **-6,8 %** et résidentiel : **9,3 %**), comparativement à **-3,7 %** de variation 2007/2006 (Commercial : **36,4 %**; industriel : **-80,2 %**; institutionnel : **47 %** et résidentiel : **6,7 %**).

## LA SCOLARITÉ

**26 %** sans diplôme. ↓

**20 %** diplôme secondaire. ↑

**23 %** diplôme de formation professionnelle. ↑

**16 %** études collégiales. ↓

**15 %** études universitaires. ↑

**22 %** de décrochage scolaire. ↑

## LA POPULATION

**33 305** habitants. ↑

**16,5 %** de la population du Bas-Saint-Laurent.

**2<sup>e</sup>** rang au Bas-Saint-Laurent.

Croissance de **3,4 %** depuis 1996.

Augmentation de **25 %** de la population immigrante, avec 225 personnes.

Augmentation de **19,5 %** des 65 ans et plus sur 10 ans.

Baisse de **13 %** des 35 ans et moins sur 10 ans.

**8,4 %** de croissance du nombre de familles en 10 ans.

**15,3 %** de croissance du nombre de ménages en 10 ans.

Le nombre moyen de personnes par ménage est passé de **2,4** à **2,3**.

Le scénario basé sur les données de 2001 prévoit une décroissance démographique totale de **2,2 %** d'ici 2026. Toutefois, la donnée du recensement 2006 est plus favorable que celle qui était prévue au scénario de 2001. La MRC détient la plus faible décroissance prévue au Bas-Saint-Laurent.

## LE REVENU

Revenu moyen des ménages avant impôt est de **50 948 \$**. ↑

En croissance, le revenu personnel disponible par habitant est de **22 544 \$**, soit une variation de **9,5 %** entre 2007/2004. ↑

**32,7 %** des personnes âgées de 15 ans et plus sont sous la barre des 15 000 \$ et moins de revenu total après impôt. ↓

**3,3 %** de familles considérées à faible revenu après impôt. ↓



## L'EMPLOI

±16 500 emplois. La MRC est importatrice nette de main-d'œuvre.

13 % de la main-d'œuvre provient de l'extérieur de la MRC.

64 % de la population âgées de 15 ans et plus est active.

22 % dans le secteur secondaire, 69 % dans le tertiaire ↑  
et 8,7 % dans le primaire.

6,7 % taux de chômage. ↑

36 637 \$ de gains moyens des travailleurs de 15 ans et plus ayant travaillé toute l'année à temps plein.

Variation de -13,2 % entre 2008/2005 des adultes prestataires de l'aide financière de dernier recours.

Variation de -1,0 % entre 2008/2005 des adultes prestataires de l'assurance-emploi.

MRC DE  
RIVIÈRE-DU-LOUP

LE BAS-SAINT-LAURENT

## LES ENTREPRISES

± 1 800 entreprises. →

Plus de 1 900 travailleurs autonomes. ↑

108 entreprises manufacturières. →

3 596 emplois manufacturiers en 2008 ↓

Répartition des entreprises selon la taille :

- 61,5 % = 0-4 employés; ↓
- 28,8 % = 5-19 employés; ↓
- 6,5 % = 20-49 employés; ↑
- 1,6 % = 50-99 employés; ↑
- 1,6 % = 100 employés et plus. ↑

## LÉGENDE

↑ Augmentation

→ Stabilité

↓ Diminution

\* Profil basé sur le recensement 2006 de Statistique Canada, sur des données provenant de l'Institut de la statistique du Québec, d'Emploi-Québec et du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec.

# ENJEU 1

## CONSOLIDATION, DÉVELOPPEMENT ET DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

**OBJECTIF** 1. Favoriser la création de nouvelles entreprises dans les secteurs qui permettent la diversification de l'économie.

- STRATÉGIES**
- Par l'animation du milieu favorisant le développement d'une culture entrepreneuriale.
  - Par l'encouragement à la création d'entreprises dans des secteurs d'activité innovateurs.
  - Par le soutien apporté :
    - aux entrepreneurs en émergence de toutes les collectivités pour des petits et grands projets;
    - sur le plan technique et financier au démarrage d'entreprises.
  - Par le renforcement :
    - du transport intermodal et de la position de la MRC comme carrefour stratégique dans l'Est du Québec;
    - de la concertation régionale des trois parcs industriels;
    - des infrastructures de soutien, notamment l'aéroport, le port de mer, les motels industriels et les télécommunications.
  - Par la mise en valeur des atouts de la région qui favorisent l'établissement d'entreprises.

**OBJECTIF** 2. Soutenir la pérennité et l'expansion des entreprises de toute taille.

- STRATÉGIES**
- Par la sensibilisation des entreprises :
    - aux enjeux de développement économique;
    - à la nécessité de planifier la relève entrepreneuriale dans tous les secteurs d'activité.
    - à l'importance d'intégrer des technologies plus performantes.
  - Par le développement :
    - des compétences des gestionnaires d'entreprises en matière d'innovation, d'exportation, d'amélioration de la productivité, de la gestion des ressources humaines, etc.;
    - de stratégies gagnantes au sein des entreprises, particulièrement en matière de gestion de l'innovation dans toutes les fonctions de l'entreprise;
    - du maillage et du réseautage des entreprises dans le but, entre autres, de développer des projets communs.
  - Par une aide technique et financière à la consolidation, à l'expansion, à la relève d'entreprises et au développement des marchés.
  - Par l'exercice d'une vigie collective sur les occasions d'affaires.



# ENJEU 2

## RENFORCEMENT DE L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

**OBJECTIF 3.** Favoriser l'établissement et l'intégration de nouveaux résidents.

- STRATÉGIES**
- Par une diffusion d'offres d'emplois diversifiés présentant des conditions de travail concurrentielles.
  - Par la mise en place d'initiatives d'attraction de nouvelles populations (finissants, personnes immigrantes, retraités, etc.).
  - Par le maintien des contacts avec les jeunes qui quittent la région pour leurs études.
  - Par la mise en œuvre de politiques d'accueil et familiales dans l'ensemble des communautés.

**OBJECTIF 4.** Améliorer le milieu de vie de la population régionale.

- STRATÉGIES**
- Par le développement et l'amélioration de services de base sur l'ensemble du territoire, entre autres :
    - l'accessibilité au logement et à la propriété privée dans la MRC;
    - des places en service de garde en nombre suffisant;
    - un transport collectif répondant aux besoins de la population;
    - un réseau de communication plus performant.
  - Par le développement d'une vie culturelle dynamique sur l'ensemble du territoire.
  - Par la conservation et la protection du patrimoine bâti et naturel.
  - Par le développement et la mise en valeur des espaces verts et des équipements récréatifs.
  - Par la consolidation du rôle de la MRC de Rivière-du-Loup et de la ville de Rivière-du-Loup en particulier, en tant que pôle de services dans le Bas-Saint-Laurent.

**OBJECTIF 5.** Stimuler le dynamisme économique et social de la population régionale.

- STRATÉGIES**
- Par l'encouragement et la valorisation de la participation citoyenne.
  - Par l'engagement concerté des leaders du territoire sur les enjeux locaux et régionaux.
  - Par le soutien apporté aux initiatives des différentes communautés de la MRC.
  - Par l'utilisation optimale des expertises des organismes.

# ENJEU 3

## AMÉLIORATION CONTINUE DE L'IMAGE ET DE LA NOTORIÉTÉ DE LA RÉGION

**OBJECTIF** 6. S'engager activement dans un partenariat efficace.

**STRATÉGIES**

- Par la mobilisation des acteurs et actrices du développement autour d'une vision régionale commune, c'est-à-dire :
  - la mise en œuvre des actions intégrées et concertées en matière de développement local;
  - l'amélioration du niveau de cohésion entre les leaders du territoire;
  - l'optimisation de la complémentarité entre les territoires urbain et rural d'une part et entre les municipalités rurales d'autre part.

**OBJECTIF** 7. Faire connaître la région.

**STRATÉGIES**

- Par le développement d'un plan de communication pour le territoire de la MRC.
- Par la mise en valeur des bons coups et des éléments distinctifs.
- Par la promotion des atouts de la région :
  - sur le plan économique et entrepreneurial;
  - sur le plan touristique;
  - sur le plan physique et humain (environnement, services, vie culturelle et sportive, etc.).



# ENJEU 4

## RECHERCHE ET MAINTIEN D'UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

**OBJECTIF** 8. Assurer une meilleure adéquation entre les compétences et les qualifications de la main-d'œuvre et les besoins des entreprises.

- STRATÉGIES**
- Par la diversification et la promotion des programmes de formation auprès de diverses clientèles potentielles selon les besoins régionaux du marché du travail, tant au niveau professionnel, collégial qu'universitaire.
  - Par le renforcement d'un partenariat entre :
    - les entreprises, les associations sectorielles d'une part et les institutions de formation d'autre part;
    - les différentes institutions de formation.
  - Par la sensibilisation des jeunes du secondaire à porter un intérêt aux formations correspondant au profil du marché du travail de la région.
  - Par l'amélioration des compétences des employés.

**OBJECTIF** 9. Diversifier la main-d'œuvre et les modes de recrutement.

- STRATÉGIES**
- Par la sensibilisation de l'entreprise :
    - aux besoins d'adapter les emplois à une main-d'œuvre diversifiée;
    - à l'importance de la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre.
  - Par une planification concertée d'activités de recrutement à l'extérieur de la région.
  - Par la concertation et surtout la cohésion entre les organismes formateurs, entreprises, organismes de développement et d'employabilité.

**OBJECTIF** 10. Bonifier l'environnement de travail.

- STRATÉGIES**
- Par la sensibilisation de l'entreprise :
    - à l'importance de l'accueil et de l'intégration des nouveaux employés;
    - à l'importance de rendre le milieu de travail attrayant (formation, polyvalence, valorisation, conciliation famille-travail-études, etc.);
    - à la préoccupation d'améliorer les conditions de travail pour faire face à la concurrence québécoise et éviter la perte de main-d'œuvre.

**OBJECTIF** 11. Encourager la persévérance scolaire.

- STRATÉGIES**
- Par la mise en place d'initiatives encourageant la persévérance scolaire, et ce, sur tous les plans d'intervention :
    - implication des entreprises dans un programme de valorisation de la persévérance scolaire;
    - sensibilisation des entreprises à recruter des diplômés;
    - sensibilisation des parents à l'importance de la diplomation, de la valorisation des connaissances et des compétences;
    - maintien d'une vie étudiante stimulante en milieu scolaire.

# ENJEU 5

## AUGMENTATION DES INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES

**OBJECTIF** 12. Développer des projets en lien avec l'économie verte.

**STRATÉGIES**

- Par la mise en place d'un pôle d'excellence en développement durable répondant aux besoins du secteur manufacturier en particulier.
- Par la mise en valeur du potentiel des énergies renouvelables sur le territoire.
- Par le développement de circuits courts de commercialisation, notamment en agriculture.
- Par la valorisation des matières résiduelles.

**OBJECTIF** 13. Améliorer le bilan environnemental du territoire.

**STRATÉGIES**

- Par la diffusion d'information sur des initiatives avant-gardistes en matière de pratiques environnementales.
- Par la mise en place de bonnes pratiques environnementales.
- Par la reconnaissance des bonnes actions en développement durable dans le domaine économique.
- Par l'implantation d'une gestion intégrée de l'eau par bassins versants.
- Par l'adaptation des plans d'aménagement du territoire à l'économie de demain (économie de proximité, recours au transport actif, meilleure maîtrise de l'étalement résidentiel, etc.).



Vous trouverez la version électronique du PALÉE en visitant notre site web au [www.riviereduloup.ca](http://www.riviereduloup.ca)

# PALÉE 2009-2012

Plan d'action local pour l'économie et  
l'emploi de la MRC de Rivière-du-Loup

